

Obligation VACCINALE DES ÉTUDIANTS



Ce document vous est transmis à titre indicatif, votre situation vaccinale vous sera demandée lors de la visite médicale.

INFIRMERIE de l'IUT
RdC du Bâtiment Administration-Villers-lès-Nancy
03.72.74.70.00

*Ce document vous est transmis à titre **indicatif**,
votre situation vaccinale vous sera demandée lors de la visite médicale*

OBLIGATION VACCINALE DES ETUDIANTS

*Le Code de la santé publique (art. L. 3111-4) rend obligatoire
pour tout élève ou étudiant d'un établissement préparant à l'exercice des professions
médicales et paramédicales certaines vaccinations*

	ANTITETANIQUE (DT polio)	Test IDR	HEPATITE B	COVID 19
BUT GB BMB <i>Biologie Médicale et Biotechnologie</i>	Obligatoire	Obligatoire <i>Le test sera proposé à l'IUT avant le stage</i>	Obligatoire	L'obligation vaccinale est levée depuis le 15 mai 2023. Toutefois, la vaccination reste fortement recommandé.
BUT GB DN <i>Diététique&Nutrition</i>	Obligatoire	Obligatoire pour tout stage en établissement de santé <i>Le test sera proposé à l'IUT avant le stage</i>	Obligatoire pour tout stage en établissement de santé	
Pour tous les autres étudiants	Obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire	